

**EMPLOI GÉNÉRIQUE OU SPÉCIFIQUE DES ARTICLES
A, THE ET Ø. UNE AUTRE MANIÈRE D'ENVISAGER LA
TRADUCTION DE LA DÉTERMINATION NOMINALE
EN ANGLAIS**

Sophie DUFOSSÉ
Université de La Réunion

***Résumé:** Ce travail a pour but l'appréhension de la détermination nominale en anglais par le biais de son emploi générique ou spécifique, de manière à faciliter l'accès des apprenants francophones – élèves ou étudiants – à la traduction français / anglais. L'étude des opérations énonciatives dont les marqueurs en surface sont a, the et Ø ou absence de détermination, permet d'élucider certaines erreurs quasi-systématiques des Français dans des phrases comme « il joue au rugby » traduite par « he plays the rugby ». Certaines fautes de « calque » des non-spécialistes pourraient être évitées par l'étude systématique contrastive de micro-phénomènes significatifs tels que les ont décomposés et exploités les linguistes énonciativistes A. Culioli et H. Adamczewski. Des schémas explicatifs ainsi que des tableaux récapitulatifs rendront la lecture de ce travail de synthèse plus efficace.*

***Mots-clé:** détermination nominale, traduction, contrastivité*

Traduire correctement une langue étrangère seconde nécessite des qualités de linguiste et d'analyste. Il faut, en effet, lorsque l'on est élève du Secondaire ou étudiant du Supérieur en France, être capable de rendre fidèlement toutes les opérations énonciatives profondes par des marqueurs spécifiques en surface. Pour plus de précision, nous pouvons nous concentrer sur un sujet souvent délicat à fixer et à traduire, la détermination nominale en anglais. Les apprenants francophones pensent souvent que passer d'une langue 1 à une langue 2 revient à prendre chaque terme de la phrase – de l'énoncé – source et à le traduire dans la langue seconde visée. Dans le domaine des articles anglais, par exemple, les erreurs de ce genre, dites fautes de « calque », sont courantes, car le phénomène est difficile à concevoir. Cependant, les mécanismes propres à la détermination de N sont souvent identiques en anglais et en français.

Les trois articles envisagés ont à leur tour soit une valeur générique, soit une valeur spécifique. Elle dépend du repérage effectué, ce qui complique la tâche de

Studii de gramatică contrastivă

l'apprenant. Lorsque l'on se réfère au générique devant les dénombrables pluriels en anglais, par exemple, l'article *the* disparaît, alors qu'en français l'article *le/la/les* demeure. Par contre, si l'on se réfère au générique à l'aide d'un dénombrable au singulier, l'article *the* est présent.

Une étude contrastive en profondeur des rouages les plus intimes de la langue anglaise favorisera grandement l'appréhension de tous ces phénomènes. Il sera nécessaire d'en passer par une comparaison systématique français / anglais dans un souci d'exhaustivité. Quelques schémas et tableaux récapitulatifs seront éclairants. Nous appuierons notre étude sur la Théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli, ainsi que sur la Théorie des Phases d'Henri Adamczewski, linguistes énonciativistes français.

A. Définition.

Suivant Larreya, Rivière (2003), « l'emploi générique consiste à se situer à un niveau général et à parler de l'ensemble des objets, etc. si, à l'inverse, on ne fait référence qu'à une quantité limitée (même importante) d'objets, etc., à un moment précis, on a un emploi spécifique. » Bassac (2004) donne la définition suivante :

Le référent désigné par un signe peut être **générique** ou **spécifique**: dans le premier cas le signe désigne un ensemble d'éléments dont aucun n'est identifiable en particulier, dans le deuxième cas le signe désigne un élément précis de cet ensemble.

D'après Roggero (1985), « un groupe nominal a la détermination générique toutes les fois qu'il se réfère, sans spécification particulière, à tout le genre, toute la classe, tout le groupe, etc. ». En ce qui concerne les GN spécifiques, il fait la différence entre détermination indéfinie et détermination définie. Cette dernière « est liée à la possibilité commune qu'ont le locuteur et celui auquel il s'adresse d'identifier la chose ou la personne (les choses ou les personnes) en question » (Roggero 1985). Pour Adamczewski (1992), « à chaque fois qu'un nom renvoie à la classe, à l'espèce, on parle d'emploi générique ».

B. Exemples selon Adamczewski et Culioli.

En anglais il n'y a pas de déterminants spécialisés pour le générique. On utilise les articles *a/an*, *the* et \emptyset associés soit au singulier, soit au pluriel :

- *THE* + singulier, si dénombrable : *the dog is a faithful animal* ;
- *A/AN* + singulier, si dénombrable : *a dog is a faithful animal* ;
- \emptyset + pluriel, si dénombrable : \emptyset *dogs are faithful animals* ;
- \emptyset + singulier, si indénombrable : \emptyset *beer is a drink*.

Studii de gramatică contrastivă

Alamichel (1999) justifie l'analyse par : « Tout nom dénombrable pluriel associé à Ø peut prendre une valeur générique. L'ajout d'un adjectif ne fait que restreindre le nombre d'objets, de substances etc. concernés mais on ne passe pas au spécifique [...] ». Ø peut aussi être suivi d'un indéénombrable. Le contexte sera alors générique ou spécifique, ce qui complique la tâche de l'apprenant francophone. Les indéénombrables en question sont (Alamichel 1999) :

- la plupart des noms abstraits ;
- les noms de matériaux, d'aliments [on dit Ø *oil* ou Ø *iron*, ce qui se traduira par *l'huile* ou *le fer*] ;
 - les noms de couleurs ;
 - les noms de repas ;
 - les noms d'activités humaines [...] ;
 - la plupart des noms de maladies [...] ;
 - les noms de saisons et de jours de la semaine.

Ceci donne trois¹ façons de renvoyer à la classe en anglais :

- Ø Ns : *Cats love sleeping* ;
- a N : *A cat sleeps sixteen hours a day* (de l'élément dénombré nous sommes passé à la classe entière) ;
- the N² : *The cat is a mammal* (l'élément fléché, thématique, ou de phase 2 selon Adamczewski, sera considéré par Culioli comme exclusif de tout autre dans la classe considérée, après parcours de tous les éléments constitutifs, dont il sera le représentant en tant qu'occurrence-type). Pour Adamczewski (2004), *the* ± générique, indique que,

[...] d'une manière ou d'une autre, l'énonciateur intervient sur le programme sémantique de la notion. Nous n'avons plus une image fidèle du réel, mais filtrée ; il y a un décalage par rapport à

¹ Il y aura quatre façons de renvoyer à la classe en anglais si on distingue Ø + singulier (Ø *music*) et Ø + pluriel (Ø *cats*).

² Comme le font remarquer Larreya, Rivière, « L'article *the* dans son emploi spécifique (véritablement défini) n'est pas un critère pour distinguer dénombrable et indéénombrable, puisqu'il s'applique aux deux [...]. Pourtant, dans son emploi générique, l'article *the* permet bien de distinguer les deux classes. **Il n'est possible qu'avec le dénombrable au singulier** : *The dog is an excellent companion* / **The milk is excellent for athletes*. » P. Larreya, Cl. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, (1999, Paris : Pearson Education France/Longman, 2003), p. 155.

Studii de gramatică contrastivă

l'extralinguistique. Cette relative altération du programme de sens est modulée par le contexte de la situation.

En anglais nous pouvons donc nous référer à la classe générique de trois façons (Bouscaren *et al.* 1986) : par extraction d'un spécimen représentatif de la classe : *A cat is a lazy animal* ;

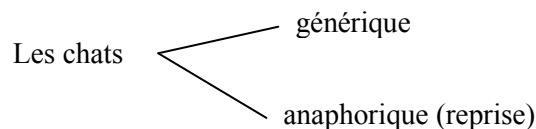
- par désignation de tous les éléments de la classe : *Cats are lazy animals* ;
- par le renvoi à l'ensemble de la classe par l'intermédiaire d'un élément muni de toutes les propriétés des éléments de la classe en question et par contraste avec d'autres ensembles : *The cat is a lazy animal*.

Bouscaren *et al.* (1996) expliquent cependant que les « trois énoncés ne sont pas équivalents mais marquent des opérations différentes ». D'après les auteurs de *Initiation à une grammaire de l'énonciation pour l'étude et l'enseignement de l'anglais (op. cit.)*, il faut prendre en compte :

- l'importance de l'aspect ;
- l'importance de la propriété prédiquée ;
- l'importance de la place [du sujet] dans la relation prédicative.

C. Cas en français.

En français deux cas de figures se présenteront :



En anglais on aura plutôt : *the cats* (anaphorique) et \emptyset *cats* (générique) d'où les problèmes d'apprentissage, de mémorisation et de restitution de la part des apprenants francophones. Danon-Boileau (1987) résume la question en français de la façon suivante : « On peut montrer en effet que chaque "niveau de détermination", marqué par un article particulier (\emptyset , *un*, *le*) est passible d'une interprétation générique comme d'une interprétation spécifique [...] ». La citation est suivie du tableau suivant¹ (Danon-Boileau [87 : 34]) :

¹ Le linguiste continue ses explications par : « Mais dire que chaque article est compatible avec une interprétation générique ou spécifique pose, en retour, le problème de savoir ce qu'indique l'article s'il ne définit pas l'interprétation de la référence du nom auquel il est associé. En réponse à cette question, je dirais que l'article permet :

Studii de gramatică contrastivă

	générique	spécifique
Ø	Plaie d'argent n'est pas mortelle	Coup de pied de Platini (dans un commentaire sportif)
Un	Un homme averti en vaut deux	Il y a un homme dans la cour
Le	Le lion est le roi des animaux	Regarde le lion là-bas

Figure 1 : Interprétation générique et spécifique de l'article français selon Danon-Boileau.

Au singulier, *an* anglais, l'application de l'article indéfini est troublante pour l'apprenant, car il va devoir remarquer, puis intégrer le fait que le système français marque le genre (*un/une*), alors que l'anglais exprime la variante phonographématique en fonction de l'entourage consonantique ou vocalique (*a/an*). Au pluriel, l'élève va devoir comprendre que Ø est un article indéfini pluriel (il y a plusieurs X, mais on ne sait pas combien) : *these are cats* à traduire par *des*¹ en français : *ce sont des chats*.



- de savoir à quel ensemble de relations (lexis, relation prédicative, relation énonciative) dépend la validation du terme auquel il est associé [...].
 - de déterminer – partiellement ou totalement – parmi les trois éléments de la lexis, celui qui est thématiqué dans la relation prédicative. » Danon-Boileau, (*op. cit.*), pp. 34-35.
¹ Bailly explique que « *des* dilue la quantification jusque et y compris à l'évocation de la classe entière, et introduit ainsi une source d'indétermination qui rejaillit sur toute l'évocation. » D. Bailly, *L'acquisition de la détermination nominale*, (Gap : Ophrys, 1990), p. 15. *Des* a une forme faible : *de*, utilisée devant les adjectifs antéposés selon la « règle de Maupas », citée par Flaux (1997). *De* est aussi la forme faible de *du*. La linguiste affirme aussi que « Malgré sa proximité morphologique et en dépit de son histoire, la forme DES ne peut [donc] sémantiquement et syntaxiquement être analysée comme le pluriel de DU ou de DE LA. » N. Flaux *et al.*, *Entre général et particulier : les déterminants*, (Arras : Artois Presses Université, 1997), p. 37.

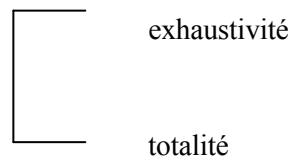
Plus difficile encore, l'apprenant devra comprendre que Ø « traduit **bien** le “des” partitif qui signifie “quelques” [...] », (Bailly 1990). La spécialiste donne une explication à cette difficulté d'acquisition :

[...] le marquage Ø (inapparent) d'une valeur grammaticale donnée suscite des difficultés dans l'acquisition, le sujet parlant ayant besoin qu'à une unité de signification corresponde une marque bien concrète, « en relief » dans la chaîne du discours. Nécessité donc, dans l'acquisition des langues, d'un rapport forme-valeur non seulement stable et univoque, mais aussi manifeste.

Cette **double aptitude référentielle** (Flaux *et al.* 1997) se retrouve en français avec l'article indéfini *un* qui permet de viser aussi bien le particulier que le général: *il y a un chat noir sur le rebord de la fenêtre* par rapport à *un chat, ça aime bien dormir*.

Dans le domaine du générique, un pluriel équivaut à un singulier quand ils sont tous les deux « totalisateurs ». *Les* comme *le* peuvent viser un particulier, mais, comme le rappelle Flaux (1997) « le singulier et le pluriel ne sont pas toujours interchangeables quand il s'agit de référence générique ». Pour schématiser nous aurions :

Article défini générique singulier = unicité¹



¹ D'après Flaux, « Cette *unicité* explique que les groupes nominaux définis puissent concurrencer les noms propres pour désigner un individu notoirement unique : (*le Président + Chirac*) *voyage beaucoup à l'étranger* ». Elle conclut par : « C'est à l'unicité patente du référent que doit être imputé l'emploi de la majuscule commune au nom propre et au nom commun dans ce type d'emploi », (*op. cit.*), p. 25.

Studii de gramatică contrastivă

Le tableau des articles en français sera éclairant (Mainguenau 1994) :

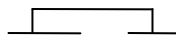
	Article		Pronominalisation du GN	
	sing.	plur.	sing.	plur.
Indéfini	un	des (= de les)	en... un	en
Partitif	du de le de la		en	
Défini	le /la/l'	Les	le /la/l'	les

Figure 2 : Tableau des articles en français selon Mainguenau.

A partir de ce tableau, le spécialiste affirme (1994) que l' « enchevêtrement des formes » indique que ces articles ne sont pas « étanches ». Les unités se combinent et présentent des affinités morphologiques, ce sont « le[s] noyau[x] de la détermination nominale ». Besse, Porquier (1991) expliquent que la grammaire française, et particulièrement le domaine de l'article, « n'a pas connu de profondes modifications depuis le XVI^e siècle, [ce qui] constitue une des difficultés majeures de l'apprentissage de cette langue ». Selon les auteurs de *Grammaires et didactiques des langues (op. cit.)*, en grammaire française, l'article est défini généralement par un triple critère :

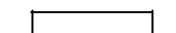
Un critère d'ordre (petit mot placé devant le nom ou devant l'adjectif antéposé), un critère morpho-syntaxique (l'article indique le genre et nombre du nom qui suit), et un critère sémantique (il « détermine » plus ou moins le nom).

Les apprenants ont beaucoup de difficultés à choisir le déterminant générique adéquat devant les substantifs anglais, en fonction des cas rencontrés. Ils réussiront mieux s'ils fonctionnent directement en L2 au lieu d'en passer par la L1, ce que les moins aguerris font systématiquement.



- Un chat, ça aime bien dormir;
- Le chat, *ça aime bien dormir;
- Le chat aime bien dormir;

a cat ...
the cat ...



- Les chats, ils aiment bien dormir ;
- Les chats, *ça aime bien dormir ;
- Les chats aiment bien dormir ;

Ø cats ...

Les trois marqueurs sont utilisés dans un but commun – l’expression de la généricité – mais de façon différente selon le nombre ou l’effet voulu au niveau énonciatif. Comment faire comprendre ces subtilités à des apprenants débutants ? Nous remarquerons l’aspect artificiel, du point de vue énonciatif, de ces exemples de type systématique, ce qui ne fait que compliquer la tâche de l’enseignant. Besse, Porquier (*op. cit.*) expliquent qu’

Elles [les catégorisations grammaticales de l’article] sont plus inculquées que réellement enseignées, et [qu’]elles apparaissent à la plupart des apprenants comme des données à proprement parler non raisonnables, parce qu’on ne leur donne pas les moyens de les raisonner et donc de les contester.

La détermination nominale en anglais soulève de nombreux problèmes de traduction pour l’apprenant francophone et, de façon induite, pour les enseignants du Secondaire ou du Supérieur. L’analyse en profondeur des marqueurs *a*, *the* et de l’absence de détermination – ou article zéro – est difficile d’accès pour les non-spécialistes et conduit souvent ç ce qu’on appelle des « fautes de calque » en traduction.

Une autre manière d’aborder cette difficulté consiste à analyser le problème de la détermination de N par le biais de l’emploi générique ou spécifique de chaque article. Des linguistes énonciativistes tels que A. Culioli ou H. Adamczewski nous donnent, par la Théorie des Opérations Énonciatives du premier ou par la Théorie des Phases du second, les clés d’une analyse en profondeur de micro-systèmes anglais reproductibles dans une exercice de thème ou de version. Plus l’apprenant maîtrisera les rouages les plus intimes de la langue seconde, mais aussi de sa langue maternelle ou langue source, meilleure sera sa méthode de transposition français / anglais.

Bibliographie

- ADAMCZESWKI, H., *Grammaire linguistique de l’anglais*, Armand Colin, Paris, 1982.
ADAMCZESWKI, H. & DELMAS, C., *Grammaire linguistique de l’anglais*, Armand Colin, Paris, 1982.

Studii de gramatică contrastivă

- ADAMCZESWIKI, H. & GABILAN, J.-P., *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 1992.
- ALAMICHEL, M.-F., *Pronoms et déterminants*, Ellipses, Paris, 1999.
- BAILLY, D., *L'acquisition de la détermination nominale. Cahiers de recherche*, Numéro spécial, Ophrys, Gap, 1990.
- BAILLY, D., *Didactique de l'anglais, vol. 1 : Objectifs et contenus de l'enseignement*, Nathan pédagogie, Paris, 1997.
- BAILLY, D., *Didactique de l'anglais, vol. 2 : La mise en œuvre pédagogique*, Nathan, Paris, 1998.
- BESSE, H. & PORQUIER, R., *Grammaires et didactique des langues*, Didier, Paris, 1991.
- BOUSCAREN, J. (sous la direction de), *La composante qualitative : déterminants et anaphorique*, Cahiers de recherche, T. 7, Ophrys, Gap, 1997.
- BOUSCAREN *et al.*, *Analyse grammaticale dans les textes*, Gap, Ophrys, Gap, 1998.
- COTTE, P. *et al.*, *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Hachette Supérieur, Paris, 1993.
- COTTE, P., *Grammaire linguistique*, Didier Érudition CNED, Paris, 1997.
- CULIOLI, A., *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe*, Département de Recherche linguistique (D.R.L.). Laboratoire de Linguistique Formelle (E.R.A. 642), Université de Paris, Paris, 1982.
- CULIOLI, A., *La théorie D'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Ophrys, Gap, 1992.
- CULIOLI, A., *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*. T. 2, Ophrys, Gap, 1999.
- CULIOLI, A., *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*. T. 3, Ophrys, Gap, 1999.
- CULIOLI, A., *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. T. 1, Ophrys, Gap, [1990] 2000.
- CULIOLI, A., *Variations sur la linguistique*, Klincksieck, Paris, 2002.
- DANON-BOILEAU, L., (1987), *Énonciation et référence*, Ophrys, Gap, 1987.
- FLAUX, N. *et al.*, *Entre général et particulier : les déterminants*, Artois Presses Université, Arras, 1997.
- LARREYA, P. & RIVIÈRE, C., *Grammaire explicative de l'anglais*, Pearson Education France, Paris, [1999] 2003.
- MAINGUENEAU, D., *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, [1994] 1999.
- QUIVY, M. & TARDIEU, C., *Glossaire de didactique de l'anglais*, Ellipses, Paris, 2002.
- ROGGERO, J., *Grammaire anglaise*, Nathan Université, Paris, 1985.